



CDTT33

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA
GIRONDE DE TENNIS DE TABLE

COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

Date : Mercredi 08 Novembre 2023

Début de séance : 18H30

CRITERIUM de GIRONDE :

2^{ème} journée et 3^{ème} journée

EXCELLENCE : R.A.S

PROMOTION D'EXCELLENCE : R.A.S

HONNEUR : R.A.S

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

*** Phase 1 * Journée 2 * 07 et 08 /10/ 2023.**

Pré-Régionale

Poules 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1

Poule 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 2

Poule:1 : R.A.S

Poule 2 : R.A.S

Poule 3 :

SA MERIGNAC 11 – GRADIGNAN TT 5

GRADIGNAN TT 5 : Des joueurs ont participé à une rencontre au tour précédent avec une équipe de numéro inférieur. Licenciés : COHEN Rene, BOUTET Michel

Rappel du règlement :

Dans le cadre d'une formule de championnat par équipes à quatre joueurs, lors de la 2^{ème} journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{ère} journée dans une équipe de numéro inférieur.

Rencontre perdue 18/00 – 3/0

Poule 4 :

Rencontre GRADIGNAN TT 4 – CLUB TT AUDENGE 3

GRADIGNAN TT 4: Des joueurs ont participé à une rencontre au tour précédent avec une équipe de numéro inférieur. Licenciés : BOUTIN Julian, ETCHEVERS Jerome, ANSELMO Lucas

Rappel du règlement :

Dans le cadre d'une formule de championnat par équipes à quatre joueurs, lors de la 2^{ème} journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{ère} journée dans une équipe de numéro inférieur.

Rencontre perdue 00/18 – 0/3

:

Départementale 3

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 4

Poules 1.2.3.5.6 : R.A.S

Poule 3 :

GRADIGNAN TT 6: Des joueurs ont participé à une rencontre au tour précédent avec une équipe de numéro inférieur. Licenciés: BERNADET Kylian, DECOBERT Solenn, MENNESSON Bastien
Pas de conséquences.

Poule 4 :

Réserve du club de U.S BAZAS GOIMARD Marc-Kévin Trésorier USB Tennis de table, du fait que sa licence n'était pas valide lors de la rencontre CAM BORDEAUX 15 contre US BAZAS 2.
Pour rappel les dirigeants Présidents, Secrétaires et Trésorier doivent valider leurs certificats médicaux avant toute rencontre.

*** Phase 1 * Journée 3 * 21 et 22 /10/ 2023.**

Pré-Régionale

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 2

Poules : 2.3.4: R.A.S

Poule 1 :

ASTT MACAU 4- SAG CESTAS 7

Le joueur Jerome MICHEL (3344073) s'est blessé à la partie 13, la commission sportive requalifie la partie 13 en abandon et la partie 18 en forfait.

Départementale 3

Poules : 1.2.4: R.A.S

Poule 3

SA MERIGNAC 12 – TT AUDENGE 4

Courrier de réclamation sur la partie MOREL – CAPPONI du club d'AUDENGE

Le joueur CAPPONI Vincent conteste sa défaite contre MOREL Cyprien

Au vu des éléments mis à disposition à la commission sportive, la commission sportive entérine le résultat

Vote : 5 pour, 1 abstention, 1 contre, 1 non votant

La commission sportive regrette de constater le manque de fair-play et d'honnêteté qui ne peut que nuire à l'image de notre sport.

Départementale 4

Poules : 1.3.4.5.6 :R.A.S

Poule 2

ASI ILLACAISE 6 contre BORDEAUX COQS ROUGES 8

BX COQS ROUGES 8: Le nombre de joueurs étrangers autorisé (1) est dépassé. Licenciés : DJIAR Abdelbari (3351283), SOBENES Rolando (3340046)

Rencontre perdue 18/00 3/0

:

*** Phase 1 * Journée 4* 04 et 05 /11/ 2023.**

Pré-Régionale

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1

Poules : 3.4 : R.A.S

Poule 1

CAM BORDEAUX 12- UNION SAINT JEAN 2

Le joueur ERHARD Thomas (3117345) a abandonné sur la partie 10

La commission sportive requalifie les parties 12 et 16 en forfait.

Poule 2

AP BARPAISE 1 – US TALENCE 10

Forfait avisé du club de TALENCE

Rencontre perdue 18/00 – 3/0

Pénalité financière : 90€

Départementale 2

Poules : 1.2.4: R.A.S

Poule 3 :

US CENON RD 5 – J LANGON 3

Le joueur FARKAS Zoltan (3312516) a abandonné sur la partie 10

La commission sportive requalifie les parties 14 et 17 en forfait

Départementale 3

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 4

Poules : 1.2.3.4.5.6: R.A.S

Fin de Commission sportive 33 : 20h00

**Présents : René BEUTIS - Alexandre DERUNES – Bruno HAN COILIN - Gilbert LÉGLISE -
Dominique BOUYER – Nadine COUSY- Pierre DELETANG - Gérard POINSOT**

**Pour la Commission sportive 33.
Alexandre DERUNES**